

Comité directeur N°3

Du lundi 7 septembre 2015
Chez Jean-Pierre

Ouverture : 19h30.

Présents : Yves BACLE, Jean-Pierre BERNARD, Véronique BOURGEOIS, Roger BULOT, Gilles DOUYER, Delphine ESPINASSE, Nicolas SAUGER-MÉLIAND.

Absents excusés : Anne de MALÉZIEU, Didier POURSAIN.

* * * * *

Préambule

Roger, le Président, rappelle que 10 points figurent à l'ordre du jour qui a été envoyé à tous les membres du Comité.

1^{er} point : Rapport sur le dernier CD du 18 juin 2015.

Il est adopté à l'unanimité.

2^{ème} point : Bilan des baptêmes de juillet-août

On constate que 70 baptêmes ont été faits en 9 séances des dimanches matin.

Pour se faire, le club a fait venir des membres, encadrants et autres, soit au cumul 97 entrées à régler à Vert Marine.

3^{ème} point : montant des cotisations de la saison 2015-2016

Le tableau détaillé figurera sur le site.

On note que la licence fédérale 2015-2016 est à 38,59 €

Pour permettre un « arrondi », l'adhésion au club passe de 80 € à 81,41 €.

Pour pratiquer toutes les disciplines de Perche Plongée, il faut cotiser 120 €

Pour les familles, un prix spécial est établi : 90 € par membre

A ces prix, il conviendra à tout adhérent d'ajouter le coût de son assurance obligatoire selon la « couverture » qu'il aura choisi.

Pour répondre à l'attente de certains jeunes, le Comité réfléchit à donner l'accès des bassins à des mineurs de 16 ans et plus, avec un accord parental signé.

4^{ème} point : Projet de sorties 2016

Le Comité s'est interrogé sur les destinations proches et les moins onéreuses pour valider des niveaux. Roussay, la Bretagne ou Colera en Espagne. La semaine 14, début avril, a été retenue et comme ce mois est encore frais en France, c'est pour Colera que le consensus s'est fait.

Le Président va retenir 20 places de plongeurs et 10 places d'accompagnants.

Un autre projet est sous le coude : Bali. Un voyage plongée-tourisme de 15 jours dont le coût estimé est entre 2000 et 2200 € aujourd'hui. Attention, le contenu exact de l'enveloppe financière - plongeur ou accompagnant - n'est pas connu à ce jour.

Autre problème : ce voyage est prévu en octobre.

Les nouvelles vacances scolaires vont d'un mercredi à un mercredi - ce qui n'est pas du goût des tour-operators – et nous oblige à prévoir un voyage traditionnel du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche.

5^{ème} point : la PSP (plongée sportive piscine) et l'achat du matériel, qui s'en occupe ?

Il est convenu de poser la question à tous les membres du club

6^{ème} point : Organisation d'une soirée de fin d'année.

Le Comité adopte le principe de renouveler l'édition de l'année passée. Une soirée type « assiette anglaise » dans la salle de restauration de la piscine, suivie d'une partie de bowling.

La date est arrêtée : le vendredi 11 décembre.

7^{ème} point : Fixer la date de la prochaine AG et les élections au Comité.

Lors de cette AG, deux membres sont en fin de mandat : Didier et Jean-Pierre. Roger informe le Comité que Didier ne souhaite pas renouveler son mandat. Il conviendra donc de lancer un appel à candidature suivant nos statuts et notre règlement intérieur.

Il conviendra de conforter les implications des encadrants

Beñat et Christophe à la formation des encadrants

Marc à la préparation des niveaux 3

Qui aux niveaux 2 ?

Delphine et Roger aux nouveaux adhérents et aux niveaux 1

La date est arrêtée : ce sera le dimanche 17 janvier dans la salle du restaurant de la piscine.

8^{ème} point : les infos générales

La journée des Associations a eu lieu le samedi 5 septembre. Roger en a assumé la permanence avec le concours de plusieurs membres qui se sont relayés. La fréquentation un peu « maigre » est à mettre au compte d'un gros manque de communication.

Le club a exposé des photos à la MARPA. On réédite cette opération les 28 et 29 septembre à l'hôpital et à la maison de retraite de la Charmille.

Pour mener à bien ces expos, on a fait tirer des photos en très grands formats ce qui a généré une dépense de 270 €.

Au niveau des subventions, on a reçu celles de la Mairie et du Conseil Départemental. Quant à celle du CNDS, 1500 €, elle ne nous est pas octroyée car il manquait un document à notre

dossier et ce document a été réclamé au Président pendant son absence. A son retour, il était trop tard.

Concernant les dates pour les fosses – à bulles et sans - malgré les relances de Roger auprès du président du CODEP, elles ne sont toujours pas affichées sur le site départemental.

Seul Nicolas a pu connaître les dates des fosses « apnée » directement par son responsable départemental. Elles seront affichées sur notre site prochainement.

Roger a présenté l'autocollant de Perche Plongée. Comme prévu, 500 exemplaires ont été tirés. Chaque membre pourra en obtenir 1 ou 2 lors de son inscription s'il le souhaite.

Il a été rappelé aussi que tout nouveau membre peut acquérir un bonnet Perche Plongée au prix de 10 €.

Un dernier point est fait concernant la sortie à Roussay du 26 septembre. Les inscrits oscillent entre 18 et 20. Pour faciliter les covoiturages, les noms des participants figureront sur le site.

9^{ème} point : questions diverses.

Certains membres du comité ont remarqué que quelques mises à jour, informations ou rectifications devaient être apportées sur le site de Perche Plongée. Gilles fera le nécessaire rapidement.

Le Président cogite un nouveau « mot du président » pour marquer la rentrée.

10^{ème} point : prochaine réunion

A l'invitation de Delphine, le prochain Comité directeur se fera chez elle à 19h30, le jeudi 26 novembre.

* * * * *

Clôture : 23h45

Tous les points de l'ODJ, plus ceux de dernières minutes, ont été abordés. Le Président clôt la réunion.

Le comité remercie l'hôtesse pour son accueil et sa bonne table.